



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
du 07 octobre 2019 :

Présents :

ISSERT Stéphane, DELUC Lucie, MALVAULT Patrice, GALY Adrien, GARCIN Lætitia, OLIVET Roman, GAUTHIER Denis, BONICI Franck, MOUGENOT Stéphanie, BONFANTI Audrey, THISSIER Aurélien, BESSET Sébastien, PICARONIE Christel, GONZALES Carine, BOBO-SZKIRUC Caroline, BOBO Sébastien et Madame DELARUE Myriam représentant la mairie de Marssac.

Représentés :

Mme BEREDA (mère de Arthur et Loïs).

La réunion est présidée par Stéphane ISSERT, président (sortant) de l'association MARSSAC Badminton.

Début de la séance à 18h30.

• **Bilan année 2018/2019 :**

Adhérents pour la saison 2018/2019 : 45 licenciés (6 mini-Bad, 11 adolescents et 27 adultes : cf diagramme 1, provenant de 14 communes différentes (Marssac sur Tarn, Castelnau de Levis, Albi, Lagrave, Fayssac, Labastide de Levis, Terssac, Aussac, Florentin, Le Séquestre, Rabastens, Rivières, Rouffiac et Senouillac (cf. diagramme 2) avec une mixité en hausse (42% de femmes et 58% d'hommes : cf diagramme 3).

Diagramme 1 :

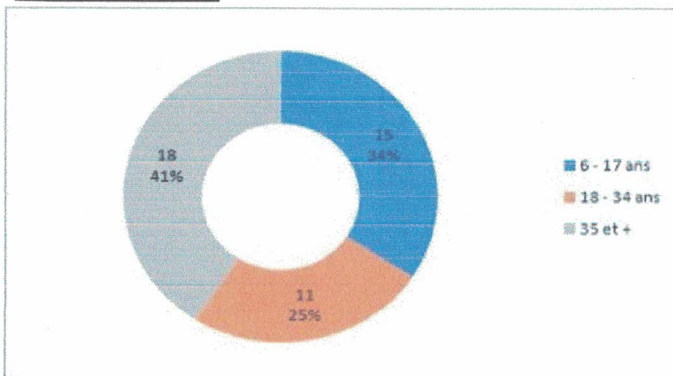


Diagramme 2 :

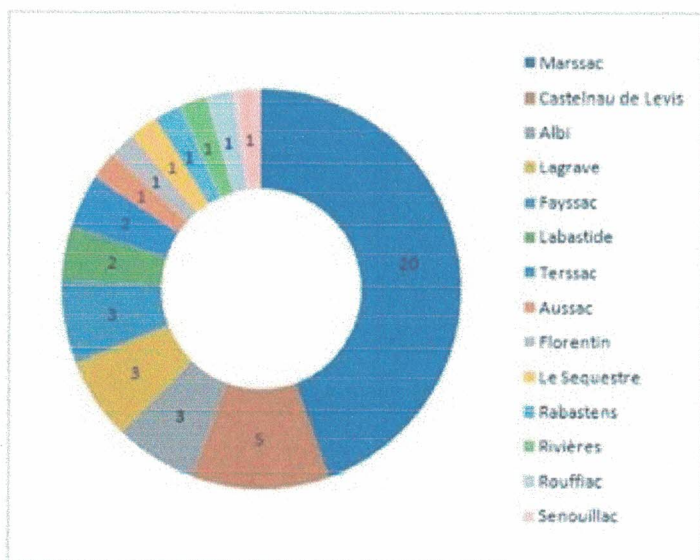
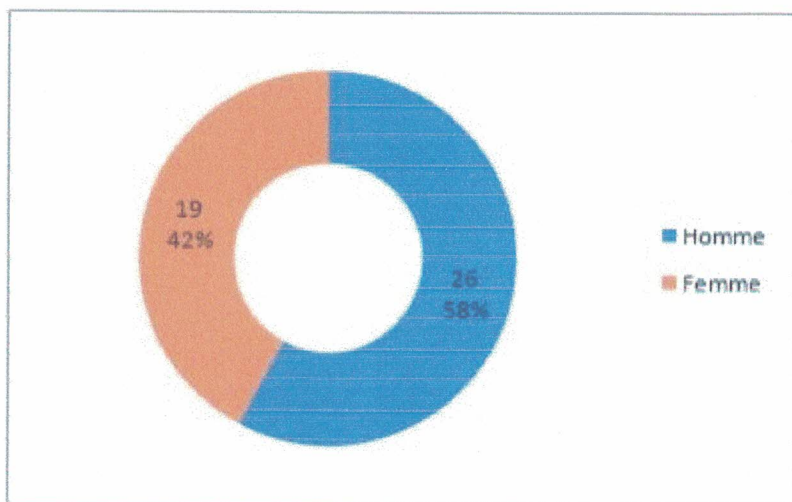


Diagramme 3 :



Bilan des interclubs :

difficultés de niveau (en D2) face aux autres équipes. De ce fait nous terminons dernier, mais la motivation est toujours présente pour cette nouvelle saison.

Bilan financier :

le bénéfice total sur l'année est de 1.684,73 euros (recettes : 7.630,00euros // dépenses : 5.945,27euros). Compte rendu comptable présenté par Patrice MALVAULT : cf. compte de résultat

- **Nouveautés pour l'année 2019/2020 :**

- Démission du président: Stéphane ISSERT et de la responsable communication:Carole BESSIERE.

_ Election du bureau: Lucie Deluc est seule à se proposer au poste de présidente et est élue à l'unanimité.

A ses côtés: GARCIN Laetitia est élue vice présidente, MALVAULT Patrice garde son rôle de trésorier, BONFANTI Audrey (secrétaire) et GALY Adrien (responsable compétitions) viennent agrandir ce bureau afin de pouvoir répondre aux mieux aux attentes du club en pleine extension.

-Hausse des adhésions au club : estimation faite autour de 50 personnes licenciées pour cette nouvelle année avec notamment une progression du mini-Bad.

-Modification des créneaux de jeu : plage horaire du lundi modifiée (18h30/23h30) ouvert uniquement aux adultes. Créneau MINIBAD du mardi non modifié (17h15/18h15). Et enfin, créneau du mercredi ouvert aux adultes et adolescents à partir de 12 ans. Une augmentation du temps de jeu a été étudiée avec Mme DELARUE présente lors de l'assemblée , malheureusement le Hand ball qui à le créneau suivant ne souhaitant pas décaler ses horaires, le créneau reste inchangé (18h à 20h)

-Mise en place cours pour les adultes : PLANTECOTE Pascal qui était jusqu'alors entraîneur du mini-Bad a accepté cette année de venir donner des cours aux adultes qui le souhaitent, 1heure tous les 15 jours.

-Maillots blasonnés : en cours de négociations avec un nouveau partenaire pour refaire des maillots si les demandes sont suffisantes.

• **Modification des statuts :**

L'adresse du siège social de l'association étant la résidence du président sortant, il est décidé de la changer. Il est voté à l'unanimité la modification de l'article 3 : siège social de l'association Marssac Badminton : Mairie, rue Tonimarié 81 150 Marssac sur Tarn.

• **Questions diverses :**

-Accessibilité au frigo de la salle : demande réitérée pour les soirs de réception d'interclubs car cela nous a été refusé à 3 reprises. Mme DELARUE ne comprend pas les refus et n'y voit pas d'inconvénient. On convient donc de lui adresser directement nos futures demandes.

-Ouverture de la salle pendant les vacances scolaires : hormis les vacances de Noël et les grandes vacances d'été, il est rappelé que la salle restera ouverte après une demande préalable auprès de la mairie.

La séance se termine à 19h07.

La présidente,
Lucie DELUC


MARSSAC BADMINTON
Mairie
Rue Tonimarié
81150 MARSSAC SUR TARN
SIRET : 832 493 589 00010

Document joint : compte de résultat

Compte de Résultat de l'Association Marszac Badminton

du 01/09/2018 au 31/08/2019

Recettes	
Nature	Montant
* Cotisations	4 458,00 €
Jeune: Mini-Bad	250,00 €
* Sponsoring	830,00 €
* Vente de maillots	416,00 €
* Vente de Boîtes de volants	628,50 €
* Excédents sur ventes (29+31)	1,50 €
* Participation du Comité Départemental au Tournoi Départemental : "Forfait Petit Déjeuner"	240,00 €
* Vente buvette Tournoi Départemental des 24 et 25 novembre 2018	806,00 €
TOTAL DES RECETTES	7 630,00 €

SITUATION AU 08/07/2019

Solde intermédiaire	
compte courant au	1 210,89 €
Crédits attendus	0,00 €
Débits attendus	630,70 €
Solde réel	580,19 €
Solde sur livret	2 000,00 €
Caisse	163,00 €
TOTAL	2 743,19 €

Dépenses	
Nature	Montant
* Licences	2 402,15 €
* Entraîneur pour le Mini-Bad	540,00 €
* Achat de Matériel	1 407,59 €
Consommables (volants)	593,50 €
Maillots	382,50 €
Equipements	431,59 €
* Cotisations Diverses	351,93 €
Assurances	161,93 €
Affiliation à la Ligue Occitanie	
cotisation Saison 2018-2019	150,00 €
Inscription Tournoi Interclubs	40,00 €
* Dépenses Diverses	1 243,60 €
Amende Absence Arbitrage	20,00 €
Caution Badge de la Mairie	10,00 €

Frais bancaire	18,85 €	
Affranchissement	16,41 €	
Frais de réception (Tournoi Dé	607,64 €	
Sortie Mini-Bad	104,00 €	
Sortie Ados	39,00 €	
Repas champêtre fin d'année	377,70 €	
Cadeau naissance	50,00 €	
TOTAL DES DEPENSES		5 945,27 €

Résultat d'Exploitation	1 684,73 €
Résultats cumulés au 30/06/2018	1 058,46 €
Résultat global	2 743,19 €